

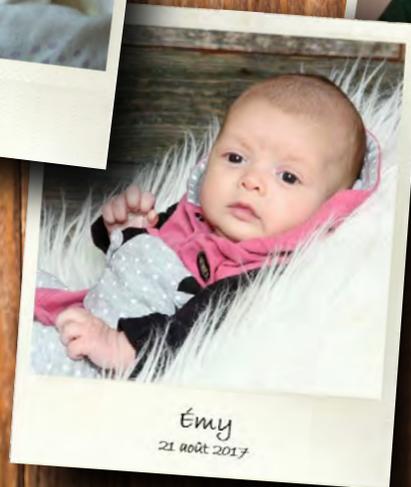
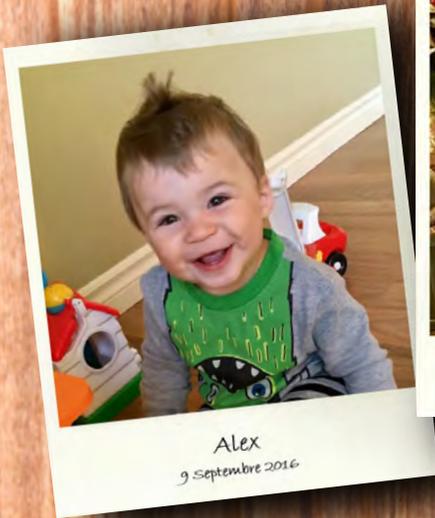
LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA
VOL. 18 N°6 DÉCEMBRE 2017

À qui ces jolies frimousses?

Réponses en page 2



CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction
Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492
Cell. : 418-714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

Nouveaux enfants de Kamouraska nés en 2016 et 2017 Réponses de la page 1

Delphine Carrier

Parents : Anne-Pier Blanchet et Félix-Antoine Carrier

Adèle Morneau

Parents : Amélie Martin et Pascal Morneau

Cédric Lévesque

Parents : Katie Beaulieu et Patrick Lévesque

Éliane Pelletier

Parents : Marie-Pier Pelletier et Patrick Pelletier

Sophia Michaud

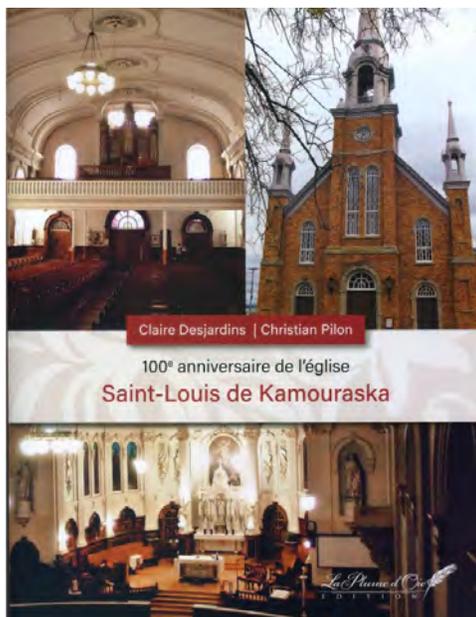
Parents : Marie-Claude Gagnon et David Michaud

Alex Tremblay

Parents : Marie-Pier Soucy et Jordan Tremblay

Émy Morin

Parents : Valérie Dionne et Jean-Philippe Morin



Une bonne nouvelle pour les utilisateurs de cellulaire!

Suite aux démarches de la municipalité amorcées depuis des années, nous avons le plaisir de vous annoncer que Bell Mobilité (et ses filiales) a signé une entente avec la Fabrique pour la pose d'antennes cellulaires dans le clocher. L'installation se fera dès que la fabrique aura eu l'approbation de l'Évêché, ce qui ne devrait pas tarder. Si tout va bien, l'installation des deux antennes (une vers l'est, une vers l'ouest) devrait se faire avant Noël, et elles desserviront également les utilisateurs des réseaux Telus, Virgin et Koodoo.

Vous cherchez une suggestion de cadeaux?

En voici une : le Livre souvenir des Fêtes du 100e de notre église avec ses belles photos couleurs est toujours disponible au Bureau de la Fabrique, au presbytère et au Jardin du Bedeau au coût de 40\$. Merci et bravo à Claire et Christian pour ce beau travail!

Le Conseil de Fabrique par Émilien Pelletier, secrétaire d'assemblée

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 janvier 2018

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Images libres de droit : Pixabay

Discours du maire

13 NOVEMBRE 2017

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Messieurs les conseillers, Chers concitoyens et concitoyennes de Kamouraska,

Comme l'exige le Ministère des Affaires municipales et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de faire rapport de la situation financière de la municipalité avant le dépôt du budget 2018.

1. Rapport financier 2016

Recettes	1 255 195 \$
Dépenses	<u>1 532,349 \$</u>
Résultat avant affectation	(277 154) \$
Revenus d'investissement	(19 796) \$
Amortissement	529 854 \$
Remboursement de la dette à long terme	(53 922) \$
Affectations (investissements)	31 234 \$

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	210 216.00 \$
---	----------------------

Excédent accumulé

Excédent de fonctionnement non affecté	313 651 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	425 968 \$
Montant à pourvoir dans le futur	(778) \$

Excédent accumulé au 31-12-2016	738 841 \$
--	-------------------

2. Prévisions budgétaires 2017

L'exercice 2017 prévoyait des recettes de 1 489,898 \$ et des dépenses équivalentes. En 2017, l'évaluation imposable s'élevait à 119 907 500 \$. Le taux de taxe foncière a subi une augmentation passant de 0,77 \$/100,00 \$ à 0,85\$/100,00 \$ d'évaluation ceci incluant les services de la Sûreté du Québec et la voirie locale. Le tarif pour la collecte des ordures ménagères et la récupération a demeuré stable à 180,00 \$/unité résidentielle. À ce jour, ces résultats laissent croire à un équilibre entre les revenus et les dépenses.

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil se chiffreront pour l'année 2017 à 24 846,46 \$.

Le programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 est estimé à 809 000,00 dont 188 800,00 \$ est applicable à l'année 2017.

3. Réalizations pour 2017

Différents travaux d'entretien ont été effectués sur les routes de la municipalité. Des ponceaux ont été remplacés sur le Rang des Côtes (phase I). Nous prévoyons la phase II en 2018 pour le remplacement d'un autre ponceau et d'autres travaux sur une partie de la route.

Considérant la détérioration de la chaussée sur la route Lapointe, des travaux de réfection seront apportés en 2018.

Afin de se conformer à la *Réglementation sur l'eau potable*, le dossier sur la mise aux normes de l'eau potable a avancé et les travaux se réaliseront en 2018. En 2017, une firme d'ingénierie a été embauchée afin de procéder à la réalisation des plans et devis. D'autres actions se poseront au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Les travaux de remplacement d'une citerne (dans le secteur du Rang du Cap) est en cours. Suite à des prélèvements et après analyses, nous devons réaliser le projet d'installation d'une nouvelle citerne en deux étapes : La première étape sera de préparer le sol avec des travaux de remblai car le type de sol, à cet endroit, est argileux. En 2018, nous pourrions passer à la construction de la citerne.

Le travail de mise à jour du Plan de développement et du Plan d'action a été fait par la municipalité en collaboration avec l'agent de développement, Benoît Randall. D'autre part, ce dernier a participé aux différentes réunions avec le Comité-famille, le Comité de développement, le Comité d'embellissement, le comité d'amélioration du Centre communautaire et d'autres organismes locaux. Également, il a participé à l'élaboration avec le comité organisateur de la Fête Nationale, de la Journée de la Famille ainsi qu'à la coordination des activités du terrain de jeux. Aussi, il travaille en collaboration avec l'adjointe administrative et l'inspecteur en bâtiment dans les différents dossiers de demandes de permis et/ou certificats d'autorisation.

Madame Valérie Dumont, adjointe administrative, assume différentes tâches dont la mise en page et la production du journal local. De plus, elle appuie la directrice générale dans ses fonctions et assume la responsabilité des permis et certificats, du secrétariat du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), des réservations et locations de locaux, de la gestion documentaire et la gestion administrative du comité de Sécurité civile.

Discours du maire

Au niveau du Service des Travaux Publics, monsieur Jérôme Drapeau, assume les tâches reliées à la voirie locale et au réseau d'aqueduc et d'égout municipal. À temps partiel, monsieur Steve Dumont est venu seconder Jérôme dans ses fonctions.

Pour ce qui est du Service de conciergerie de tous les immeubles municipaux, cette responsabilité est assumée par monsieur Stéphane Dionne.

Comme l'exige la Loi, nous devons vous soumettre la liste des contrats municipaux de plus de 2 000,00\$ accordés en 2017 dépassant 25 000,00 \$ avec le même cocontractant:

Ministère de la Sécurité publique (SQ) :	90 944.00 \$
MRC de Kamouraska (quotes-parts, autres services) :	137 017.16 \$
Groupe Ultima (assurances) :	27 687.00 \$
MR Boucher Grossiste :	26 686.18 \$
Ferme Raynald Saint-Pierre (contrats déneigement) :	92 466.19 \$
Hydro-Québec :	41 456.14 \$
Revenu-Québec :	52 654.38 \$
Ville Saint-Pascal :	108 208.33 \$

4. Orientations générales 2018

Pour l'année 2018, plusieurs dossiers devraient prendre forme : Il y aura la mise aux normes de l'eau potable, la rénovation du Centre communautaire, la première phase du Parc-École (en collaboration avec la Commission scolaire et différents partenaires du milieu), la construction d'une citerne (phase II) et la continuité visant la réfection de certaines routes locales,...

Suite à un nouvel appel d'offres, depuis le 1^{er} janvier 2017 et ce, pour les trois (3) prochaines années, le contrat visant l'enlèvement et la disposition des matières recyclables a été accordé à un nouvel entrepreneur : (Gaudreau Environnement Inc.) Donc, nous vous fournirons, d'ici la fin décembre, un calendrier indiquant les différentes dates et journées pour la collecte des matières résiduelles.

La première phase des travaux de réfection du quai Taché a été réalisée en 2013-2014. Étant donné que la deuxième phase des travaux est toujours d'actualité, différentes activités de levée de fonds se poursuivront en 2018.

Transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence

Le gouvernement fédéral a renouvelé le programme sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Une nouvelle programmation de travaux pour les cinq prochaines années (2014-2018) a été déposée et approuvée par le ministère concerné. La somme prévue pour la municipalité est de : 562 726.00 \$ dont 20 % de cette somme a été réservée pour la construction d'une citerne-incendie ; ce qui représente une somme de : 112 545.00 \$. Le 80 % s'appliquera au projet de mise aux normes de l'eau potable.

Autres dossiers

Concernant le dossier de «développement domiciliaire», une demande d'utilisation autre que l'agriculture déposée à la CPTAQ a été refusée par la Commission de protection du territoire agricole. Donc, le dossier a été mis en veilleuse pour le moment. La municipalité verra à réactiver le dossier en collaboration avec le comité ad-hoc existant depuis quelques années.

Il y a eu récurrence des activités au terrain de jeux en 2017. Environ 30 jeunes ont participé à des activités organisées par des moniteurs embauchés par la Municipalité de Kamouraska en collaboration avec Développement de Kamouraska sous la supervision de l'agent de développement. Anthony Pelletier agissait à titre de coordonnateur secondé par Yannick Pelletier. De plus, environ 29 jeunes ont participé à une activité-soccer durant la saison estivale. Des remerciements sincères à madame Mylène Bourque ainsi que messieurs Vincent Dagenais, David Dionne Pelletier, Jacob Labrie et Xavier Morneau qui ont collaboré au bon fonctionnement de l'activité.

Nous vous rappelons que, suite à l'élection municipale, après la fin de la période des mises en candidature, cinq personnes ont été élues par acclamation. Deux postes sont demeurés vacants et la présidente d'élection a déclenché le processus d'une élection partielle. La période de mise en candidature s'étendra du 27 octobre au 10 novembre prochain.

Je voudrais remercier sincèrement le maire sortant, monsieur Richard Préfontaine, qui a mis toutes ses connaissances au service de la municipalité pendant ces quatre dernières années. Votre grande disponibilité, votre écoute et votre grand respect des autres ont contribué à la bonne marche et à l'avancement de différents dossiers. Des remerciements à messieurs Pascal Morneau, Dany Bossé et Michel Lavoie, conseillers municipaux, qui ont contribué à l'avancement de dossiers municipaux. A titre de nouveau maire, je poursuivrai la mission municipale afin qu'elle corresponde aux attentes des citoyennes et citoyens de la municipalité. Je vous remercie de la confiance que vous m'accorderez. Je poursuivrai le travail de mes prédécesseurs afin de répondre aux besoins et à la réalité des personnes vivant dans notre belle municipalité. Merci aux conseillers qui m'appuient et qui m'accompagnent ainsi qu'à toute l'équipe des employés (es) municipaux qui ont à cœur le développement harmonieux de la collectivité.

Pour terminer, le détail des prévisions budgétaires 2018 et l'adoption du plan triennal d'immobilisations vous sera communiqué lors d'une séance extraordinaire prévue à la mi-décembre 2017, laquelle sera précédée d'un avis public.



Maire de Kamouraska

Socio-culturel

DES NOUVELLES DE VOTRE MUSÉE



Le mardi 31 octobre, le Musée terminait sa saison 2017. Pour une deuxième année consécutive, le musée enregistrait une augmentation de ses entrées et une augmentation de ses revenus Boutique. Avec un musée revampé et mis en valeur, sa nouvelle exposition temporaire le fleuve, les îles et les phares, embelli par les œuvres de Yves Ayotte, le musée poursuit sa mission d'éducation et confirme sa place comme lieu de culte dans sa région.

La nouvelle équipe du musée est plus dynamique que jamais! Les objectifs de rétablissement financier sur trois ans, qui ont été mis en place dès l'arrivée de la nouvelle direction, seront atteints, si la tendance se maintient.

Et, nous travaillons à maintenir cette tendance et le Musée sur cette lancée du succès. Cet hiver, c'est le magasin général qui aura droit à une restauration. Nouvelle couleur, nouvelle présentation et avec un ajout: un nouvel espace qui reproduira la timonerie de la Monica L. Cette nouveauté honorera un Capitaine de notre municipalité, Léopold Anctil.

Le musée prépare une nouvelle exposition permanente: l'incendie de la Côte-du-Sud. Cette exposition prendra la forme d'un film d'animation et sera présentée dès l'ouverture du Musée en mai. Avec ce médium, nous désirons amener le musée dans les classes et offrir des activités aux jeunes des terrains de jeu. Un jeu-questionnaire sera aussi produit en lien avec la nouvelle exposition.

Les visites patrimoniales se poursuivent en 2018. En nouveauté, une visite aux îles sera offerte aux visiteurs. Désireux de comprendre l'origine de nos Caburons? Curieux de découvrir le village sous un autre angle? Contes et légendes agrémenteront cette sortie en compagnie d'un guide et d'un géologue! Le musée, votre musée est plus dynamique que jamais. Venez voir!

KAMOURASKA RAYONNE DANS LE QUÉBEC ET AILLEURS

En 2014, le musée régional de Kamouraska a produit une exposition, Têtes d'affiche. L'exposition met en relief l'évolution de la condition féminine à travers l'histoire. Tirés de la collection du Musée, plusieurs chapeaux ont été choisis pour illustrer différents thèmes comme la féminité, la maternité, l'élégance, etc. Présentée en première au Musée de Kamouraska en mai 2014, cette exposition itinérante a ensuite voyagé vers Rimouski et Ottawa. Présentée cet été à Valleyfield, elle sera déplacée vers Saint-Eustache en mars prochain.

SOUPER SPECTACLE-BÉNÉFICE

Pour une deuxième année consécutive, le Musée offrait un souper spectacle-bénéfice. Quelle organisation! Quelle planification. Mais le résultat a été franchement au rendez-vous. Plus de 120 personnes étaient là! Grâce à votre participation, l'évènement a généré, en profit, plusieurs milliers de dollars! Merci de votre participation en si grand nombre et soyez assurés que le souper sera à l'agenda, l'an prochain, à pareille date! C'est un rendez-vous!

Je tiens à remercier tous nos partenaires qui sont si généreux! Certains donnent, d'autres commanditent: le résultat nous permet de vous offrir un souper composé de produits de chez nous! Merci à tous, la recette est parfaite!

Comme dans toute organisation, plusieurs personnes offrent généreusement de leur temps. Cette année, plusieurs bénévoles se sont joints à notre comité organisateur; Claire, Steve, Guylaine, Jean et Anne. Merci, grâce à vous, on a réussi à relever ce défi!





INFO- PATRIMOINE

Les toitures traditionnelles

par Jeanne Maguire

On s'attarde généralement peu à la toiture d'une maison, du moins tant qu'elle ne coule pas... Pourtant certaines toitures sont très visibles, leur volume étant presque aussi important que le carré de la maison.



Tôle à la canadienne



Tôle pincée

Les toitures traditionnelles sont très durables, qu'il s'agisse de tôle à la canadienne, de tôle à baguette, de tôle pincée ou de bardeau de cèdre. Remplacer une toiture de métal coûte cher. Voilà une bonne raison pour la conserver si vous en avez une. En plus de sa valeur monétaire, c'est un détail architectural qui ajoute de l'intérêt et de l'authenticité à votre propriété.

Les toitures métalliques peuvent être brossées et repeintes. Les couleurs recommandées sont le gris métallique ou le noir, ou encore le rouge et le vert considérés comme des couleurs traditionnelles. Éviter les couleurs trop voyantes ou criardes qui se démodent rapidement et attirent le regard sur les imperfections. Éviter de recouvrir les toitures métalliques de goudron et d'asphalte car cela cause des dommages irréversibles. Si vous devez réparer ou refaire une toiture de tôle nous pouvons vous conseiller des spécialistes.

Refaire une toiture en bardeau de cèdre est aussi un investissement important. Pour étaler les dépenses, certains décident de faire un côté de toiture à la fois.

Il existe des bardeaux d'asphalte qui imitent le bardeau de cèdre. Il faut toutefois faire attention aux choix de couleur, certaines étant plus réalistes que d'autres.



Pour informations : Jeanne Maguire TEL: 492-1660 poste 242 ou courriel: jmaguire@mrckamouraska.com



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Café·Bistro

HORAIRE DE DÉCEMBRE :

Sur réservation pour 12 personnes et plus

Réception de Noël et service de traiteur



76, avenue Morel, G0L 1M0 | 418 308-0739
Suivez-nous sur: www.facebook.com/CoteEstKamouraska
info@cote-est-a-kamouraska.com | www.cote-est-a-kamouraska.com

Socio-culturel

Grand retour de « Moi à l'œuvre », 5^e édition!

L'automne 2017 marque le grand retour du programme d'éducation artistique « Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création », initié et orchestré par le Centre d'art de Kamouraska. Ce programme, qui en est désormais à sa cinquième édition et qui s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans, compte une série de quatre ateliers mobiles et une exposition en art actuel pour le jeune public. L'équipe de « Moi à l'œuvre » a débuté en octobre sa tournée d'ateliers dans les écoles et garderies du territoire kamouraskois; elle la terminera en février. Au printemps prochain, l'ensemble des jeunes participants – ils sont 400! – et leur famille seront invités à voir le résultat de leurs manipulations créatives dans une exposition à grand déploiement au Centre d'art de Kamouraska.

Le déroulement des ateliers

Les trois premiers ateliers sont construits de manière similaire. Ils débutent par un spectacle alliant la danse, la musique et le théâtre. La chorégraphe et danseuse, ainsi que le musicien et chef d'orchestre font voyager les enfants à travers de petites histoires grâce aux arts de la scène, plongeant ainsi les enfants dans un monde imaginaire et coloré. Par la suite, les enfants participent, avec une des trois artistes visuelles, à la création d'œuvres qui feront l'objet d'une exposition au printemps prochain. Le dernier atelier consiste en un retour sur les ateliers précédents et à préparer les enfants à leur venue au Centre d'art de Kamouraska pour l'exposition jeune public.

Les objectifs du programme « Moi à l'œuvre »

Les ateliers du programme « Moi à l'œuvre » visent à offrir aux enfants, grâce à différentes disciplines artistiques, des outils novateurs pour enrichir leur expérience vivante et interagir avec l'autre. Les principaux objectifs de ce programme d'éducation artistique sont de stimuler la curiosité et l'ouverture aux nouveaux apprentissages, d'accompagner l'enfant

dans l'expression de ses émotions et de favoriser un climat de respect et d'écoute des pairs. Lors de la visite interactive de l'exposition qui découle des ateliers, les enfants vivent parfois leur tout premier contact avec une exposition professionnelle et reconnaissent le rôle qu'ils ont joué dans ce travail. L'équipe vise à valoriser l'exercice créatif auquel les enfants ont collaboré, en tant que groupe mais aussi en tant qu'individus.

Les artistes de la cinquième édition

Fidèle à son habitude de se renouveler constamment, le Centre d'art de Kamouraska s'assure que toutes les éditions du programme « Moi à l'œuvre » sont complètement différentes les unes des autres. Les spectacles en ouverture des ateliers, les disciplines travaillées et les méthodes employées changent d'un atelier à l'autre, d'une année à l'autre. Les membres de l'équipe aussi se renouvèlent. Ce sont cette année cinq artistes professionnels qui

font partie de cette équipe : Marie Pierre Daigle, de Kamouraska, artiste en textile et verre; Josée Bourgoïn, de St-André-de-Kamouraska, tourneuse et sculpeuse sur bois; Fernande Forest, de Rimouski, photographe; Ariane Fortin, de Kamouraska, chorégraphe et danseuse ainsi que Mathieu Rivest, musicien, chef d'orchestre et directeur du Camp musical de St-Alexandre.

Et pour finir...

Le Centre d'art de Kamouraska croit fermement qu'il est primordial de mettre en contact les enfants avec des artistes de leur territoire et d'enseigner l'expression de leurs émotions par le biais des arts, et ce dès le plus jeune âge. Vous voulez encourager cette initiative et participer à sa pérennité? Une campagne de sociofinancement sera lancée en février!

Véronique Drouin, directrice générale intérimaire



Socio-culturel

Club des 50 ans et plus

C'est le 23 septembre dernier, devant plus de 100 personnes, que le Club des 50 ans et plus débutait sa nouvelle saison. Quoi de mieux qu'un bon repas pour fraterniser entre membres et entre clubs. Monsieur Benoit Dumais, conférencier, nous a parlé de l'origine et des surnoms des noms de famille.

Nouveau défi pour notre club, recevoir nos membres dans un autre local, soit le local des loisirs de l'Ancien palais de justice. Chapeau aux 65 personnes qui ont accepté de nous suivre dans cette nouvelle aventure. La salle étant moins propice à des conférences, nous les reportons à l'an prochain.

Pour tous ceux et celles qui aiment venir assister à nos diners mensuels, vous êtes les bienvenus les troisièmes mardis du mois.

Michel Lavoie, vice-président



P.S. Le Club des 50 ans et plus de Kamouraska fêtera Noël le vendredi 15 décembre 17h30, en vous invitant à un souper au local des loisirs, dans l'ancien Palais de justice. Bienvenue à tous, réservez tôt auprès de Nicole Bossé 492-2921, Michel Lavoie 492-1767 ou Claude Langlais 492-2984

Le Club des 50 ans et plus souhaite à tous ses membres et à la population de Kamouraska ses meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes.

Que Noël soit un temps privilégié où l'on multiplie les marques d'amitié, d'affection et de partage. Et que la Nouvelle année vous comble de santé, bonheur et de sérénité.

Le conseil d'administration du Club des 50 ans et plus



Claude Paradis



Nouveau CH-R 2017

Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller

**T. 418.862.3222
C. 418.867.0863**

Socio-culturel

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska



Venez dîner avec nous à l'occasion du **Dîner de Noël** organisé par le Centre-Femmes. L'activité aura lieu au Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal, mardi le 5 décembre à 11h30. Contribution volontaire suggéré \$5. Inscription avant le 1er décembre. Bienvenue à toutes !

Café-bricole des fêtes ! Venez bricoler avec nous jeudi le 7 décembre à 13h30. Possibilité de faire un 2^e atelier en avant-midi si le nombre d'inscriptions le permet. Inscrivez-vous avant le 5 décembre. Contribution \$3.

Pour toutes les activités, inscrivez-vous au 418 492-1449. Sauf sur indication contraire, les activités ont lieu au Centre-Femmes, 710 rue Taché à St-Pascal. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer aux activités.

IL Y A DU NOUVEAU À LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA !



Vous pouvez maintenant bénéficier du service de biblio-roulante. La biblio-roulante est un service de soutien à domicile pour stimuler l'éveil à la lecture et à l'écriture chez les familles de la MRC de Kamouraska. Une intervenante vous propose de se rendre directement chez vous pour faire une animation de lecture interactive, un transfert d'outils aux parents, un prêt de livres et une visite à la bibliothèque municipale.

Contactez-nous pour vous inscrire !

Marie-Soleil Nadeau 418-492-5993 poste 107

Programmation de décembre 2017

Parents en forme

Nous vous proposons une marche avec poussette complétée par des exercices spécialement adaptés pour les parents et les femmes enceintes. Les papas sont les bienvenus.

Saint-Pascal mardi, 12 décembre de 13 h 30 à 15 h

mercredi, 20 décembre de 13 h 30 à 15 h

au Centre Robert-Côté, Saint-Pascal

Café-causerie

Un moment de discussion vous est offert pour vous chers parents. Il nous fera plaisir de vous offrir un café et d'échanger entre adultes sur divers sujets. Un moment à saisir pour sortir de la routine et rencontrer d'autres parents.

Saint-Pascal, lundi. 11 décembre de 13 h 30 à 15 h, à nos locaux

L'inscription pour les activités est obligatoire auprès d'Ève Bélanger 418 492-5993 poste 103

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toute la population de Joyeuses Fêtes.

Socio-culturel

L'école Saint-Louis participe à la 2e édition du concours de recyclage de piles

Pour une deuxième année consécutive, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et Appel à Recycler lancent un concours de recyclage de piles dans les écoles, les cégeps et les collèges québécois. Pour l'année 2017-2018, 7 bourses pour un total de 11 500 \$ seront offertes aux maisons d'enseignement qui amasseront le plus de piles d'ici le 13 avril 2018

Ce concours québécois de recyclage de piles permettra de sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement, en plus de les encourager à adopter des habitudes écoresponsables dans leur vie quotidienne.

Déposez vos piles à la Caisse populaire ou à l'école.



MESSAGE IMPORTANT CONCERNANT LE PARC-ÉCOLE

Bonjour,

Depuis l'année dernière, les élèves, les parents, les bénévoles et le personnel ont travaillé très fort afin de pouvoir se payer un parc-école à la hauteur des attentes des élèves et de la communauté. Mission accomplie!

Grâce à vos dons, vos promesses de dons et les campagnes de financement, notre objectif est atteint. Merci à vous tous! Merci aussi à la municipalité de Kamouraska, au MÉES et à la Commission scolaire.

Maintenant que nous avons atteint notre objectif, que se passe-t-il? Nous devons entreprendre les travaux de la phase 1 cet automne, mais ce ne sera pas possible, nous devons repousser les travaux à l'automne 2018, car l'été prochain, l'école Saint-Louis se refera une beauté de haut en bas!

Effectivement, de gros travaux sont annoncés à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. En juin prochain, après le départ des élèves, nous devons tout vider pour permettre la réalisation des travaux. Normalement, ça devrait durer tout l'été...si tout va bien! Lorsque tous les travaux seront terminés, les deux phases du parc-école seront réalisées en même temps soit à l'automne 2018. Donc, rendez-vous à l'automne 2018 pour l'inauguration du parc-école et la visite de notre belle école!

Collecte de fonds pour le parc-école

Pendant la période des Fêtes, si vous avez des bouteilles ou des cannettes, n'hésitez pas à aller les porter à l'école Saint-Louis. Tous les profits amassés iront pour la restauration du parc-école. Nous accepterons vos cannettes jusqu'au 28 février. Notez que nous ne passerons pas les chercher. Vous devez venir les déposer à l'école!

Merci de votre collaboration!

L'équipe-école et le comité du parc-école.



Chronique environnement



Pourquoi participer à la collecte des bacs bruns?



Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Saviez-vous que l'enfouissement des matières organiques sera totalement interdit par le gouvernement du Québec en 2020? Il ne reste donc que quelques années aux municipalités et villes québécoises pour se conformer aux exigences gouvernementales.

Pour limiter les quantités de matières enfouies

Plus de 45 % des matières résiduelles produites par les ménages sont compostables. En participant collectivement à un programme de collecte des matières organiques, d'importantes quantités seront ainsi détournées de l'enfouissement.

Pour préserver l'environnement

En l'absence d'oxygène dans les sites d'enfouissement, les matières organiques enfouies ne peuvent se transformer en compost. Elles sont plutôt soumises à une décomposition qui

génère des gaz nauséabonds et explosifs (biogaz) qui contribuent à l'effet de serre. En utilisant le bac brun pour récupérer nos résidus alimentaires, nous réduisons ainsi la charge polluante des lieux d'enfouissement et nous contribuons à l'amélioration de la qualité des sols.

Le procédé de compostage produit 20 fois moins de gaz à effet de serre que l'enfouissement.

Pour réduire les coûts liés à l'enfouissement

Alors que les coûts d'enfouissement augmentent sans cesse, le compostage et la valorisation des matières permettent aux villes et municipalités de diminuer leur facture puisque le gouvernement du Québec leur verse une redevance liée à leur performance. Ainsi, plus vous contribuez à la collecte des matières recyclables et organiques, plus grande est la redevance, ce qui se traduit par des économies importantes pour votre municipalité et donc pour les contribuables.

Pour toute information : 418 856-2628 www.co-eco.org

Chers citoyens de Kamouraska,

La période des fêtes approche. Je vous souhaite pour l'occasion du bon temps en famille et avec ceux que vous aimez. J'en profite aussi pour remercier : les employés municipaux, les conseillers, mais également les bénévoles, les entreprises et tous les hommes et les femmes qui s'impliquent tout au long de l'année dans notre village. Meilleurs vœux!

Gilles A. Michaud, maire de Kamouraska



31
La Patate Rive-Sud
 TRANSFORMATEUR

Ferme P.A. Michaud
 PRODUCTEUR

Paul-André Michaud et Maryse Morneau
 31 avenue Morel, Kamouraska, Québec, G0L 1M0
 Tél.: 418 492-9193 | téléc.: 418 492-9699
fermepamichaud1@sympatico.ca

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
 Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
 Installation / Réparation
 Déneigement de toitures
 Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

DU 25 NOVEMBRE 2017
AU 25 DÉCEMBRE 2017



PROFITEZ D'UN RABAIS DE 25 %
SUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS
DANS LES COMMERCE SUIVANTS

Comptoir gourmand, Quai no 3, Le Jardin du bedeau,
Poissonnerie Lauzier, Chocolaterie La Fée Gourmande,
Quai des Bulles, Le fil bleu, L'Atelier du Clocher (Quai no 3)
et Le Café du Clocher (Jardin du bedeau)

À L'ACHAT DE 15 \$ OU PLUS DANS DEUX DE CES COMMERCE S,
COUREZ LA CHANCE DE REMPORTER L'UN DES DEUX PANIERS CADEAUX
DU TERROIR D'UNE VALEUR DE 200 \$ CHACUN !

POUR CHAQUE ACHAT SUPPLÉMENTAIRE DANS L'UN DES AUTRES COMMERCE S,
VOUS AUREZ UN COUPON DE PARTICIPATION DE PLUS
(AVEC PREUVE D'ACHAT) !

LE TIRAGE AURA LIEU LE 26 DÉCEMBRE 2017

JOYEUSES FÊTES
SIGNÉES KAMOURASKA



*Joyeux
Noël!*

 **Desjardins**
Caisse du Centre
de Kamouraska

*Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés
les 25 et 26 décembre 2017 et les 1^{er} et 2 janvier 2018.*

AccèsD 1 800 CAISSE / 1 800 224-7737
www.desjardins.com/kamouraska
www.facebook.com/centrekamouraska

*Il nous fait plaisir, à l'occasion des Fêtes, de vous dire Merci et de
vous souhaiter une année des plus prospères.*

Joyeux Noël et Bonne Année!

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION

Robert Dionne & Fils

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

418 492-5863



**FIX AUTO
KAMOURASKA**

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Télé.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 septembre 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - MANDAT À LA FIRME TÉTRA TECH QI Inc.

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) entreprises ont déposé une offre de services pour réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance du projet d'alimentation en eau potable en réponse au devis d'appel d'offres de services professionnels déposé sur SÉAO le 22 août dernier ; CONSIDÉRANT QUE deux d'entre elles n'ont pas obtenu la note de passage et que leur enveloppe de prix leur sera retournée sans avoir été ouverte ; CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivants :

Firme	Note technique	Prix	Pointage final	Rang
Beudoin-Hurens	63	---	---	---
SMI	65	---	---	---
Tétra Tech QI Inc.	88	279 274,28 \$	4,94	1
WSP	81,5	289 254,11 \$	4,55	2

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme TÉTRA TECH QI Inc.;

PAR CONSÉQUENT, IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le mandat de réaliser les plans et devis et la surveillance des travaux du projet d'alimentation en eau potable soit confié à la firme Tétra Tech QI Inc. au montant de 279 274,28 \$ (incluant les taxes totales) ; QUE le devis d'appel d'offres de services professionnels, les addenda 1 et 2, l'offre de services incluant toutes les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties ; QUE la présente résolution soit transmise aux quatre (4) firmes ayant déposé une offre et à Monsieur Martin Jalbert, MAMOT ; QUE les crédits nécessaires au paiement des honoraires seront inclus dans le règlement d'emprunt prévu pour la réalisation des travaux ; QUE la partie surveillance des travaux soit réalisée conditionnellement à la confirmation de l'aide financière du MAMOT pour les travaux.

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Michel Lavoie.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-06 : INSTALLATION, UTILISATION ET PRISE EN CHARGE, PAR LA MUNICIPALITÉ, DE L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET DES RÉSIDENCES ISOLÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2017-06 sans modifications. (Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-

2018
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ; la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ; la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la

présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ; la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ; la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ; la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR

Conseil municipal de Kamouraska



L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : (15 000,00 \$)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de : 15 000.00 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.» ; **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.»

RÉSOLUTION POUR AUTORISATION À LA FIRME TÉTRA TECH QI INC. À PROCÉDER À UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION VISANT UN MANDAT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET LE CONTRÔLE QUALITATIF (DOSSIER MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska mandate la firme Tétra Tech QI Inc. à procéder à une demande de soumissions sur invitation visant un mandat d'étude géotechnique et le contrôle qualitatif dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-

verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Suivi au dossier de mise aux normes.

3e SEMAINE KAMOURASKOISE DE SENSIBILISATION AUX PRÉJUGÉS DU 15 AU 21 OCTOBRE 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie l'ADDS Kamouraska dans sa démarche et promulgue la Semaine kamouraskoise de sensibilisation aux préjugés du 15 au 21 octobre prochain.

TARIF DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska municipalité de Kamouraska informe la Ville de Rivière-du-Loup qu'elle est en accord avec le principe de restreindre l'accès aux propriétaires de remorque domestique qui utilisent fréquemment le site d'enfouissement et que, ledit propriétaire devra être autorisé par la municipalité à déverser le contenu de sa remorque. Ceci afin d'éviter les pratiques récurrentes de certains propriétaires ; **QUE** la municipalité demande que la facturation soit faite directement au propriétaire de la remorque domestique par le Site d'enfouissement plutôt que de transmettre la facture à la municipalité.

DEMANDE D'APPUI À LA MRC DE KAMOURASKA VISANT LA RÉOUVERTURE DU CENTRE DE TRI DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de faire tous les efforts nécessaires afin de trouver une solution qui permettrait la réouverture du Centre de tri de Saint-Pascal.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES LIGNES D'AÉRATION EXTÉRIEUR (ÉTANGS AÉRÉS).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte la soumission déposée par Gaétan Bolduc & Associés Inc. concernant le remplacement des lignes d'aération extérieur, 7 lignes aux deux extrémités, la partie hors-terre jusqu'au plastique dans les étangs aérés. Coût : 21 096.55 \$ + taxes applicables.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Suivi au dossier de la citerne-incendie.

-Demande du Berceau de Kamouraska (relance du comité responsable). Voir avec Benoit Randall, agent de développement.

-Remerciements pour le mandat exécuté par le maire et les conseillers sortants.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents ; le siège no 6 est vacant.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux. Un rapport écrit sera transmis au MAMOT – secteur de Rimouski.

DÉPÔT DES RAPPORTS PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ DES SOMMES D'ARGENT AUX FINS DE CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal le rapport DGE-1038 portant sur la liste des personnes physiques ayant versé des sommes d'argent à chacun des candidats

ayant déposé un bulletin de candidature valide.

Elle demande à chaque élu si des changements ont été apportés au rapport déposé.

Ce rapport est déposé même si aucune contribution n'a été versée à chacun des candidats. L'original de ce rapport sera transmis au Directeur général des élections du Québec.

RAPPORT SUR L'ÉLECTION PARTIELLE POUR DEUX POSTES DEMEURÉS VACANTS À LA FIN DE LA PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURES LE 10 NOVEMBRE 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal un rapport sur l'élection partielle pour deux postes de conseillers municipaux laissés vacants suite à la fin de la période des mises en candidature le 6 octobre dernier.

Au poste # 3 : Viviane Métivier

AU poste # 6 : Vacant

LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale dépose aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance sera transmise aux propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an. Une entente devra être prise avant le 4 décembre 2017.

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE Michel Dion soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochaines années 2017-2021 ; **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le maire suppléant est désigné comme substitut du maire à la MRC de Kamouraska.

CHANGEMENT ET AUTORISATION DE NOUVEAUX SIGNATAIRES – COMPTE BANCAIRE OU AUTRE DOCUMENT

Conseil municipal de Kamouraska



IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE monsieur Gilles A. Michaud, maire, soit autorisé à signer tout effet bancaire, document ou autre à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska conjointement avec la directrice générale, secrétaire-trésorière, madame Mychelle Lévesque en remplacement de monsieur Richard Préfontaine dont le mandat est terminé ; **QUE** Michel Dion soit nommé (e) troisième signataire en cas d'absence du maire ; **QU'**en cas de remplacement du maire, le nouveau maire qui aura prêté serment sera autorisé à signer tout document ou effet bancaire.

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Hervé Voyer qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement modifiant le règlement 1991-01 concernant les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'ajouter des dispositions concernant les demandes de permis de construction ou de certificat d'autorisation relatifs aux installations d'élevage. (Avec dispense de lecture).

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Patrick Pelletier qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité afin d'intégrer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire numéro 134 relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement. (Avec dispense de lecture).

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Robert Lavoie qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement visant à modifier le règlement de lotissement numéro 1991-03 afin d'intégrer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire numéro 134 relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC. (Avec dispense de lecture).

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - ANNÉE 2018 «MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le calendrier ci-après

soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront les lundis et/ou mardis qui débiteront à 20H00 : 8 janvier ; 5 février ; 5 mars ; 9 avril ; 7 mai ; 4 juin ; 9 juillet ; 6 août ; 10 septembre ; 1er octobre ; 5 novembre ; 3 décembre.

ANNULLATION & NOUVELLE DÉSIGNATION À TITRE DE CÉLÉBRANT DE MARIAGE ET D'UNION CIVILES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande au ministre de la Justice de procéder à l'annulation de l'autorisation délivrée à monsieur Richard Préfontaine le 10 décembre 2013 à titre de célébrant et de procéder à l'autorisation de célébrer des mariages civils et des unions civiles à monsieur Gilles A. Michaud, nouveau maire de la municipalité.

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU CCU

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE Viviane Métivier, conseillère municipale, soit nommée représentante de la municipalité pour siéger au Comité Consultatif d'Urbanisme.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

APPLICATION D'UN BUDGET NON-DÉPENSÉ EN 2017 POUR TRANSFERT À UN SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ POUR L'ANNÉE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder au transfert d'un montant budgétaire non-dépensé en 2017 (GL/23-03000-522) pour affectation à un surplus cumulé en 2018 au compte GL/23-08000-660 (Réfection du Centre communautaire) ; **QU'UN** montant de 100 000.00 \$ appliqué au budget 2017 au compte GL/23-03000-522 (Construction d'une citerne) mais non dépensé soit affecté à un nouveau projet en 2018 : Réfection du Centre communautaire).

APPROBATION DES COMPTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/10/17 : 87 709.91 \$; LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 76 342.91\$; GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR OCTOBRE 2017 : 164 052.82 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles (incluant les salaires) est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

DEMANDE DE COMMANDITE – BÉNÉVOLES DU CENTRE D'ANJOU - FÊTE DE NOËL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement pour un montant de 50.00\$ l'organisation d'une Fête de Noël pour les bénéficiaires du Centre D'Anjou.

DEMANDE DE COMMANDITAIRE POUR LA COURSE AU SECONDAIRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la demande d'aide financière déposée par des jeunes de Kamouraska qui participeront au Grand Défi Pierre Lavoie ; Montant versé : 100.00 \$.

PARTICIPATION AU SOUPER DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ «NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska participe au souper de reconnaissance dans le cadre de la 12e Édition de l'activité «Noël au cœur du Kamouraska» qui se tiendra à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie le 25 novembre prochain par l'achat de deux (2) cartes ; Coût : 40.00 \$ x 2 = 80,00\$.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMANDITE AU FEUILLET PAROISSIAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle sa publicité sur le feuillet paroissial applicable à l'année 2018 ; Coût : 100.00 \$.

GALA DES MÉRITES 2017-2018 – ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la demande de l'École secondaire Chanoine-Beaudet dans le cadre du Gala des mérites qui se tiendra le 25 mai 2018 à l'Église de Saint-Pascal ; Montant versé : 100.00 \$

RENOUVELLEMENT OFFRE DE SERVICES EN CONSULTATIONS JURIDIQUES DIT

Conseil municipal de Kamouraska



«PREMIÈRE LIGNE»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle l'offre de services de consultations juridiques déposée par Moreau avocats Inc. applicable à l'année 2018 ; Coût : 500.00 \$ + taxes applicables.

FORMATION SUR LES IMPACTS DE LA LOI 122 SUR LE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à assister à deux (2) journées de formation les 17 et 18 janvier prochain à Rivière-du-Loup concernant les impacts de l'adoption de la Loi 122 ; Coût : 600.17 \$ (incluant les taxes applicables, la documentation et les repas du midi) ; **QUE** les frais de déplacement soient remboursés, si applicable.

DEMANDE D'APPUI DE RURALYS CONCERNANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DE DOCUMENTATION ET DE CARACTÉRISATION DES CABURONS ET DES ABOITEAUX

CONSIDÉRANT QUE Ruralys désire déposer une demande de subvention au Ministère de la Culture et des Communications afin de documenter des éléments des paysages culturels patrimoniaux ;

CONSIDÉRANT QUE, suite à des consultations citoyennes en paysages menées par Ruralys en 2014, les participants ont identifiés les caburons et les aboiteaux entourant le secteur de Saint-Pascal, Kamouraska, Saint-Germain et Saint-André comme étant particulièrement remarquables et symboliques de l'ensemble du Kamouraska ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska appuie la demande d'aide financière déposée par Ruralys au Ministère de la Culture et des Communications concernant le dépôt d'un projet de documentation et de caractérisation des caburons et des aboiteaux ; **QUE** la contribution demandée à la municipalité serait sous la forme de temps de travail d'un agent municipal (agent de développement) pour aider à identifier des personnes qui participeraient à ces groupes de citoyens et aussi pour diffuser l'information.

ADHÉSION À L'ÉCOLE DESTROISMAISONS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska contribue à l'École Destroismaisons en devenant membre ;

Coût : 20.00 \$.

DEMANDE D'APPUI DE LA CORPORATION DES MÉTIERS D'ART BAS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QU'UNE demande a été déposée à la municipalité concernant la tenue de la 2e Édition du projet Kollaboration en 2018 soit du 4 au 9 juin ; **CONSIDÉRANT QUE** la 1ère Édition fut un succès de par les installations disponibles au Centre communautaire ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska réponde favorablement à la demande de la Corporation des métiers d'art du Bas Saint-Laurent par la location de la grande salle du Centre communautaire pour la tenue de la 2e Édition qui se tiendra du 4 au 9 juin 2018.; Coût de location : 50.00 \$/jour.

ACTIVITÉ DU GROUPE PARAMUNDO – EXPÉRIENCE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET EN HAÏTI EN 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement le Groupe Paramundo par une contribution financière de 70.00 \$.

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT – CAMPAGNE 2017 - CENTRAIDE PORTAGE-TACHÉ

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la campagne de financement 2017 de Centraide Portage-Taché par un montant de 50.00 \$.

ACCEPTATION POUR FABRICATION ET INSTALLATION D'UN NOUVEL ESCALIER EXTÉRIEUR (ARRIÈRE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte la cotation déposée par Construction Yves Gosselin concernant le remplacement de l'escalier extérieur à l'arrière du centre communautaire ; Coût des travaux : 4 645.95 \$ + taxes applicables.

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - MANDAT SPÉCIFIQUE – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIEAUX ACCORDÉ À LA FIRME ENGLOBE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le mandat de réaliser l'étude géotechnique et le contrôle qualitatif des matériaux applicable aux travaux du projet d'alimentation en eau potable soit confié à la firme Englobe au montant de 65 696,72 \$ (incluant les taxes totales) ; **QUE** le devis d'appel d'offres de

services professionnels, l'offre de services incluant toutes les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

RÉSOLUTION D'APPUI AU SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA – ANNÉE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte de contribuer financièrement, comme par les années passées, au soutien du Symposium de Peinture du Kamouraska pour un montant de 1 000,00 \$; **QUE** la municipalité de Kamouraska appuie la demande de réservation de la grande salle du Centre communautaire à compter du 18 juillet au 22 juillet 2018 pour la tenue du Symposium de peinture du Kamouraska. Les coûts seront maintenus à 300,00 \$ afin de défrayer les frais de conciergerie ; **QUE** la municipalité de Kamouraska autorise le Symposium de peinture du Kamouraska à utiliser cinq (5) heures dans la banque d'heures disponible à la municipalité avec Promotion Kamouraska.

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE messieurs Gilles A. Michaud, Robert Lavoie et Michel Dion soient mandatés pour siéger au conseil d'administration de l'OMH de Kamouraska à titre de représentants municipaux.

REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU COMITÉ INTERMUNICIPAL DU SERVICE INCENDIE DE VILLE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE madame Viviane Métivier et monsieur Michel Dion soient mandatés pour siéger au Comité Intermunicipal du Service Incendie de Ville Saint-Pascal à titre de représentants municipaux.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION TRANSMISE PAR MENUISERIE DESMEULES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte la soumission déposée par Menuiserie Desmeules visant l'achat de portes et fenêtres dans le cadre du projet d'amélioration du Centre communautaire ; Coût : 21 393.10 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assistance.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Conseils pour le temps des fêtes

Le temps des fêtes arrive et les festivités entourant le passage à la nouvelle année vous inciteront à recevoir vos parents et amis à la maison. Cependant, vous considérez-vous être un hôte sécuritaire? Voici quelques conseils afin que vous soyez informés sur les risques d'incendie de domicile lors de la période des célébrations de Noël.

Vous serez sans doute tentés d'embellir votre résidence aux couleurs de Noël. Si vous optez pour un sapin naturel, assurez-vous de l'arroser tous les jours et que le réservoir d'eau du trépied soit toujours plein. L'installer de façon à ne pas compromettre l'accès à une issue, placer solidement dans un trépied spécialement conçu et l'arrimer au plafond au besoin à l'aide de fil de nylon. Méfiez-vous de vos animaux de compagnie. Ils peuvent renverser votre arbre et causer ainsi un début d'incendie. Ne le laissez pas allumé pendant la nuit ou lors de votre absence; utilisez une minuterie. Éloignez tous les éléments décoratifs des plinthes de chauffage.

Vérifiez l'état de vos assortiments de lumières, sont-ils secs, craquelés, les fils de cuivre à découvert? Utilisez-vous bien des assortiments extérieurs pour les décorations installées au froid? Ne brochez pas les fils, fixez-les avec des crochets appropriés. Vérifiez sur les emballages le nombre d'assortiments de lumières que vous pouvez installer en série. Ne surchargez pas un circuit électrique. Souvenez-vous que la technologie d'ampoules DEL consomme moins d'énergie que les ampoules incandescentes et par le fait même, produit moins de chaleur.

Vos lumières font-elles l'objet d'un rappel de sécurité? L'an dernier beaucoup d'ensembles de lumières ont été rappelés par Santé Canada à cause de leur potentiel à être des causes d'incendies. Allez sur : www.canadiensensante.gc.ca et faites des

recherches sur le nom du produit ou sa provenance dans l'onglet « Rappels et avis ». Si l'avis indique de cesser l'utilisation du produit, faites-le. Les modalités d'échange ou de remboursement sont expliquées dans l'avis.

Faites la tournée de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone avant de recevoir votre parenté afin de valider leur fonctionnement. Avisez vos invités d'où se trouve votre matériel incendie : avertisseurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone, extincteurs portatifs, etc... Informez-les de votre point de rassemblement extérieur. Lors de vos réceptions, faites attention aux articles de fumeurs. Si vos invités fument, fournissez-leurs des cendriers ou autres contenants ininflammables. Méfiez-vous des cendres jetées aux ordures. Attention également aux centres de table, chandelles et bougeoirs. Privilégiez le sapinage artificiel ignifugé et les chandelles électroniques pour ce genre d'ornementation.

Christian Madore
Pompier/Préventionniste en sécurité incendie



Centre
CHIROPRA TIQUE
Kamouraska

D^{re} Édith Lebel - D^{re} Judith Lilley
Chiropraticiennes
179 route 230 Ouest, La Pocatière | 418 856-4120
MEMBRES DE L'ORDRE DES CHIROPRA TIENS DU QUÉBEC

IGA *Saint-Pascal*

**400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0**
tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire



*Joyeux
Temps des Fêtes!*



Toute l'équipe des Services Kam-Aide inc.
profite de cette occasion spéciale
pour vous remercier de votre confiance
et nous vous offrons nos vœux les plus sincères.

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Ne ruinez pas
votre Noël...

**DÉCOREZ
PRUDEMMENT!**



Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE



PROMUTUEL.ASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014

La Pocatière * 418 856-4429



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Agenda

Décembre 2017

4 décembre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
5 décembre	Collecte des ordures et des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
6 décembre, 13h15	Réunion du Conseil des Fermières	Local des fermières	Berthe Morneau 418 492-7361
10 décembre, 10h15	Assemblée générale annuelle des paroissiens	Église Saint-Louis	Fabrique 418 492-2140
15 décembre	Souper du Club des 50 ans et plus à 17h30	Local des loisirs	Claude Langlais 418 492-2984
19 décembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
22 décembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
24 décembre 22h	Messe de Minuit ; Chant à partir de 21h45	Église Saint-Louis	Fabrique 418 492-2140
26 décembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

Janvier 2018

2 janvier	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
8 janvier, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
10 janvier, 13h15	Réunion du Conseil des Fermières	Local des fermières	Berthe Morneau 418 492-7361
15 janvier	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
16 janvier	Dîner du Club des 50 ans et plus	Local des loisirs	Claude Langlais 418 492-2984
16 janvier	Collecte des ordures et des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
26 janvier	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
30 janvier	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.

Joyeuses fêtes à tous!



Quai des Bulles
Savonnerie artisanale



KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Fermé pour l'hiver
Réouverture en mai 2018

Merci de votre fidélité et à l'an prochain!

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
La Fée Gourmande
KAMOURASKA



OUVERT À L'ANNÉE

CHOCOLATERIE BAR LAITIER

La Fée Gourmande
65, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Crêpes et desserts
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle
Sorbets et gelato maison
Trempages maison
Poutine glacée de Kamouraska



POISSONNERIE
Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com